

Désignation de l'entreprise :		Société 2 LOM				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N					Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG		FH		FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ			FK		FL		
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	2 290	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX		
	Salaires et traitements*						FY		
	Charges sociales (10)						FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo. } - dotations aux amortissements*	dont fonds de commerce		HS		GA		
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 290	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(2 290)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	400	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	400		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(400)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(2 690)		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 2 LOM

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 690		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(2 690)		
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP		
		- Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires	A9
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		dont cotisations Madelin	A7
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société 2 LOM Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 6
Adresse de l'entreprise 219 RUE JULES FERRY 01100 OYONNAX Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET* 9 7 8 2 4 8 7 9 7 0 0 0 1 8

Néant *

Table with columns: Brut (1), Amortissements, provisions (2), Net (3), Net (N-1) (4). Rows include Capital souscrit non appelé, Frais d'établissement, Frais de développement, Concessions, brevets et droits similaires, Fonds commercial, etc.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Capital Quotidien

Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes (3) Part à plus d'un an CR

Désignation de l'entreprise : Société 2 LOM

Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1...0.0.0...0.0.0.....)	DA	1 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(2 690)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	997 310		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	403 034		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	600		
	Dettes fiscales et sociales	DY			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA				
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	403 634			
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 400 943			
RENNVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	403 634			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2 LOM

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 Euros

Siège social : 219 Rue Jules Ferry – OYONNAX (Ain)

R.C.S. DE BOURG EN BRESSE : 978 248 797

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU
3 AVRIL 2024**

**RESOLUTION CONCERNANT L'AFFECTION
DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à la somme de **Deux mille six cent quatre-vingt-dix Euros et quarante-six cents (2 690,46 Euros)** de la manière suivante:

- Au compte « **Report à nouveau débiteur** », soit **2 690,46 Euros**

L'Associé Unique confirme qu'aucune distribution de dividende n'est intervenue depuis la constitution de la société.

**Olivier PERRET
Président et Associé unique**

CERTIFIÉ CONFORMÉ
[Signature]
le Président

ANNEXE

Exercice du 27/07/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 400 943.04 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un déficit de 2 690.46- Euros.

L'exercice a une durée de 6 mois, couvrant la période du 27/07/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 27/07/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	10.0000		100 000		100 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, sont inscrits pour leur valeur d'apport.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 27/07/2023 au 31/12/2023

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	600
Total	600

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -